

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

---



Dix-neuvième session de la Conférence des Parties  
Panama (Panama), 14 – 25 novembre 2022

**Comité II**

*Vision de la stratégie CITES*

INDICATEURS POTENTIELS POUR LA VISION DE LA STRATÉGIE CITES 2021-2030

*Le présent document a été préparé par le groupe de travail sur les indicateurs pour la Vision de la stratégie, sur la base du document CoP19 Doc. 10 Add. après discussion à la première séance du Comité II (voir le document CoP19 Com. II Rec. 1).*

Le nouveau texte proposé est souligné et les suppressions proposées sont ~~barrées~~.

Les changements proposés par le groupe de travail sont surlignés en **jaune**.

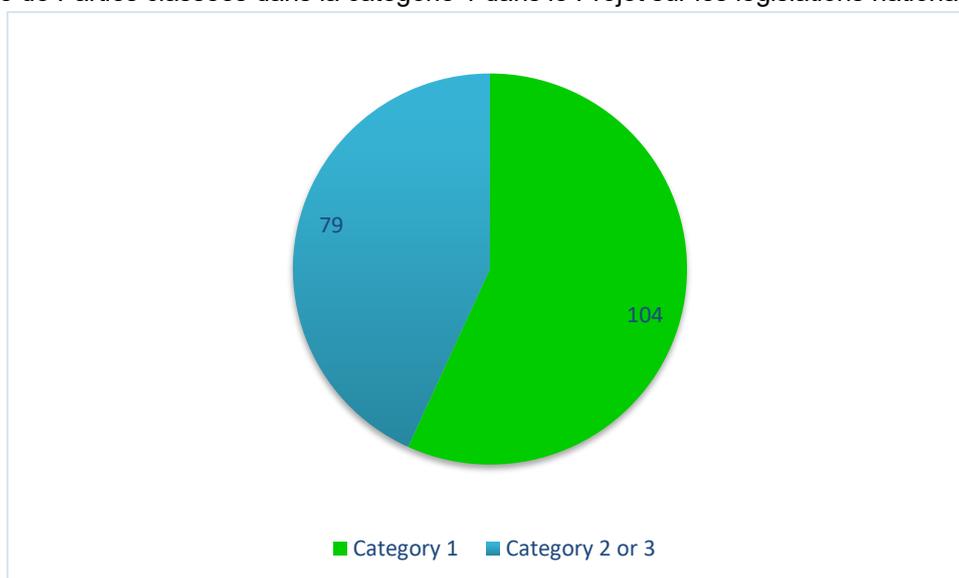
**BUT 1 : LE COMMERCE DES ESPÈCES INSCRITES AUX ANNEXES DE LA CITES EST PRATIQUÉ EN RESPECTANT PLEINEMENT LA CONVENTION AFIN DE PARVENIR À LA CONSERVATION ET À L'UTILISATION DURABLE DE CES ESPÈCES**

**Objectif 1.1 Les Parties remplissent leurs obligations en vertu de la Convention en adoptant et en mettant en œuvre une législation, des politiques et des procédures appropriées.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
1.1.1 Nombre de Parties classées dans la catégorie 1 dans le Projet sur les législations nationales.	1.1.1 Projet sur les législations nationales et, à l'avenir, le système de gestion du contenu du site web de la CITES. Question dans le rapport sur l'application pour savoir si une nouvelle législation est en développement.
1.1.2 Nombre de Parties faisant l'objet de recommandations CITES de suspension du commerce.	1.1.2 Notifications aux Parties, la liste de référence des pays soumis à une recommandation de suspension du commerce.

**DONNÉES DE RÉFÉRENCE  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)**

1.1.1 Nombre de Parties classées dans la catégorie 1 dans le Projet sur les législations nationales.



Au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Source :

<https://cites.org/sites/default/files/projects/NLP/Legislative%20status%20table%20November%202019%20for%20web.docx>

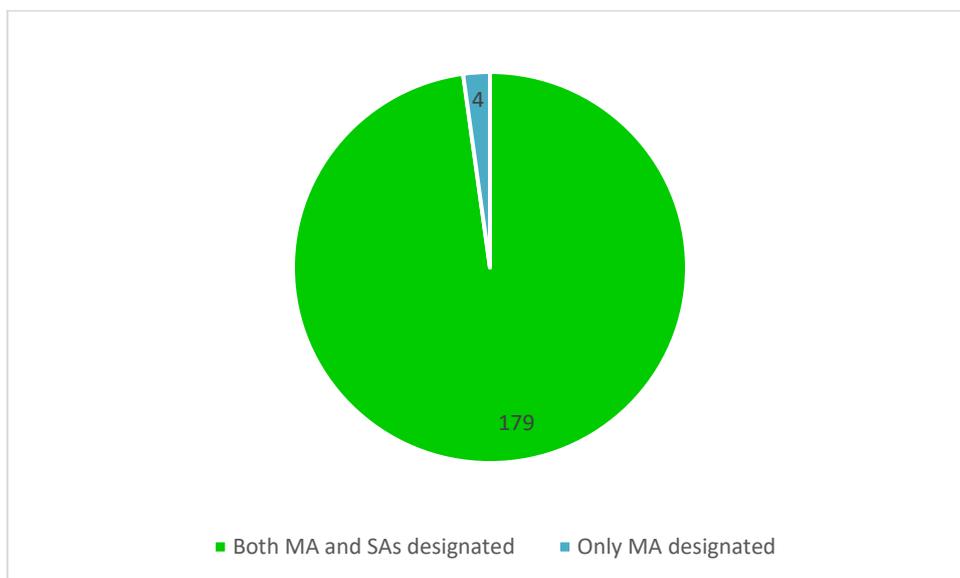
1.1.2 24 Parties font l'objet de recommandations CITES de suspension du commerce.

**Objectif 1.2 Les Parties ont mis en place des organes de gestion et des autorités scientifiques CITES, ainsi que des points focaux chargés de veiller au respect de la Convention qui s’acquittent efficacement de leurs obligations découlant de la Convention et des résolutions pertinentes.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d’information
1.2.1 Nombre de Parties qui ont désigné au moins un organe de gestion, une autorité scientifique indépendante et qui ont des points focaux en place pour la lutte contre la fraude.	Répertoire CITES. À l’avenir, le système de gestion du contenu du site web de la CITES.

**DONNÉES DE RÉFÉRENCE**  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

1.2.1 Nombre de Parties qui ont désigné au moins un organe de gestion, une autorité scientifique indépendante et qui ont des points focaux en place pour la lutte contre la fraude.



Au 1<sup>er</sup> janvier 2020

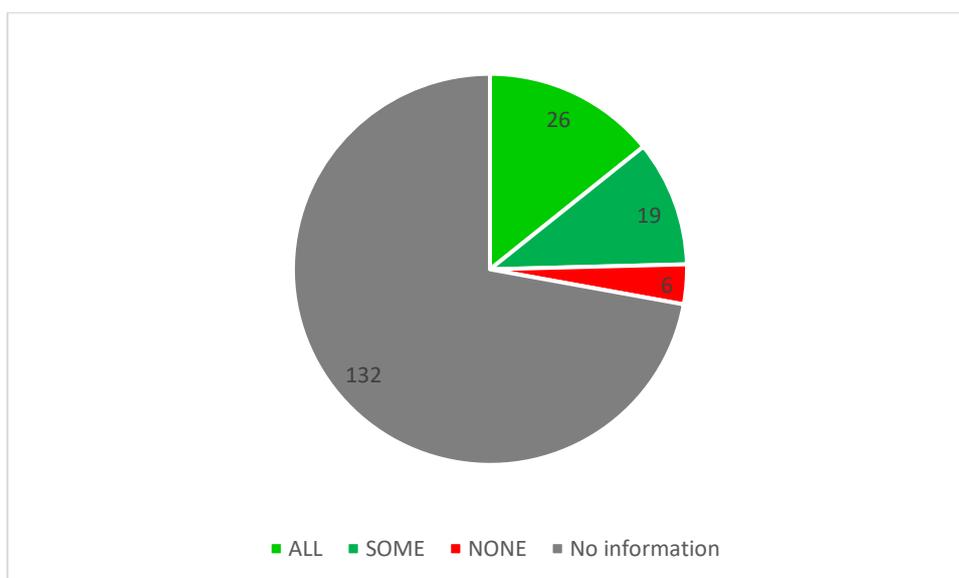
Source : <https://cites.org/fra/parties/country-profiles/national-authorities>

**Objectif 1.3 L'application de la Convention au niveau national est conforme aux résolutions et aux décisions adoptées par la Conférence des Parties.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
1.3.1 Nombre de Parties ayant mis en œuvre les rapports pertinents au titre des résolutions et décisions de la Conférence des Parties et/ou des recommandations du Comité permanent.	Secrétariat. Questions dans le rapport sur l'application.

**DONNÉES DE RÉFÉRENCE**  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

1.3.1 Nombre de Parties ayant mis en œuvre les rapports pertinents au titre des résolutions et décisions de la Conférence des Parties et/ou des recommandations du Comité permanent.



Source : Rapport sur l'application.

1.3.1a	<p>Votre pays a-t-il répondu à toutes les obligations spéciales pertinentes en matière de rapports, actives durant la période couverte par le présent rapport, y compris celles qui sont contenues dans les résolutions et décisions de la Conférence des Parties, dans les recommandations du Comité permanent et dans les notifications envoyées par le Secrétariat ?</p> <p>Réponses fournies à TOUTES les obligations pertinentes en matière de rapports <input type="checkbox"/></p> <p>Réponses fournies à QUELQUES obligations pertinentes en matière de rapports <input type="checkbox"/></p> <p>Réponses fournies à AUCUNE des obligations pertinentes en matière de rapports <input type="checkbox"/></p> <p>Aucune obligation particulière ne s'applique en matière de rapports <input type="checkbox"/></p>
--------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Objectif 1.4 Les annexes de la CITES reflètent correctement l'état et les besoins de conservation des espèces.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
1.4.1 <del>Le nombre et la proportion d'espèces qui ont été jugés, notamment lors de l'examen périodique et dans les propositions d'amendements, conformes aux critères figurant dans la résolution Conf. 9.24.</del>	Information du Secrétariat, rapports de la CoP et AC/PC. Questions dans le modèle de rapport sur l'application pour savoir si la Partie a entrepris un examen.

DONNÉES DE RÉFÉRENCE  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

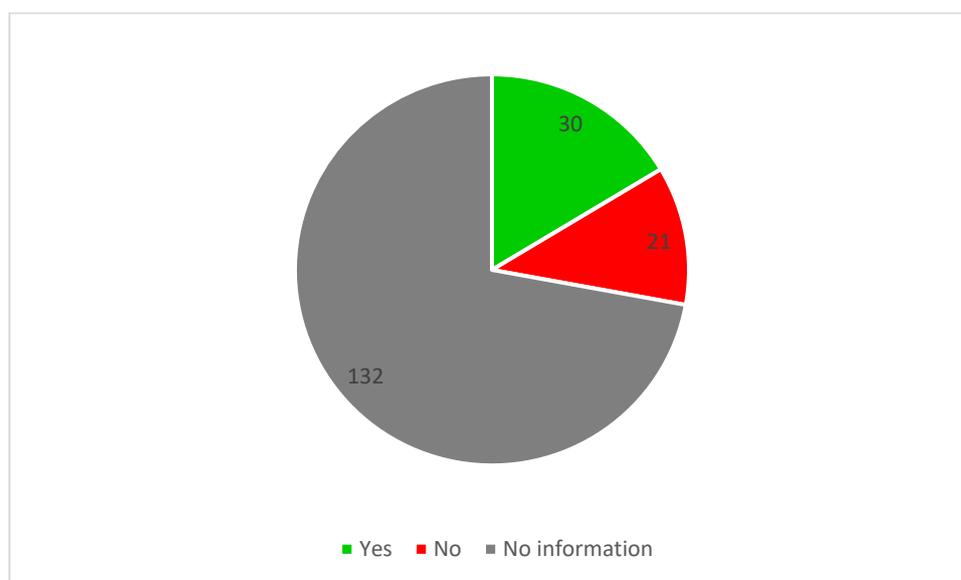
À DÉTERMINER

**Objectif 1.5 Les Parties améliorent l'état de conservation des spécimens inscrits aux annexes de la CITES, mettent en place des mesures nationales de conservation, soutiennent leur utilisation durable et encouragent la coopération en matière de gestion des ressources sauvages partagées.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
1.5.1 L'état de conservation des espèces inscrites aux Annexes CITES s'est stabilisé ou amélioré.	1.5.1 Dernières catégories assignées pour décrire l'état de conservation des espèces selon la Liste rouge de l'UICN, la base de données sur le commerce CITES, questions dans le rapport sur l'application.
1.5.2 Le nombre d'espèces inscrites à la CITES pour lesquelles les Parties ont pris des mesures soutenant l'utilisation durable.	1.5.2 Questions dans le rapport sur l'application.

**DONNÉES DE RÉFÉRENCE**  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

- 1.5.1 L'état de conservation des espèces inscrites aux Annexes CITES s'est stabilisé ou amélioré.  
Selon les données tirées du site Internet de la Liste rouge de l'UICN le 1<sup>er</sup> janvier 2020, sur les 1 219 espèces dont la population était en augmentation, 195 étaient inscrites à la CITES. Sur les 27 699 espèces dont la population était stable, 1 672 étaient inscrites à la CITES.
- 1.5.2 Nombre de plans de gestion concertés, y compris les plans de rétablissement en place, pour des populations partagées d'espèces inscrites aux annexes CITES.



Source : Rapport sur l'application. Les données fournies n'ont pas permis de comptabiliser le nombre de plans de gestion concertés. Certaines Parties ont répondu « beaucoup » à cette question. Les données présentées ci-dessus indiquent le nombre de Parties ayant mis en place au moins un plan de gestion concerté pour les populations partagées d'espèces inscrites à la CITES.

1.6.2a	<p>Votre pays dispose-t-il de plans de cogestion, y compris les plans de rétablissement en place, pour des populations partagées d'espèces inscrites aux annexes CITES ? <span style="float: right;">Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></span></p> <p>Si « Oui », veuillez énumérer les espèces pour lesquelles ces plans sont en vigueur et fournir un lien ou une référence à un plan publié pour chaque espèce.</p> <p>Nom de l'espèce (scientifique) <span style="margin-left: 100px;">Lien ou référence à un plan publié</span></p>
--------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

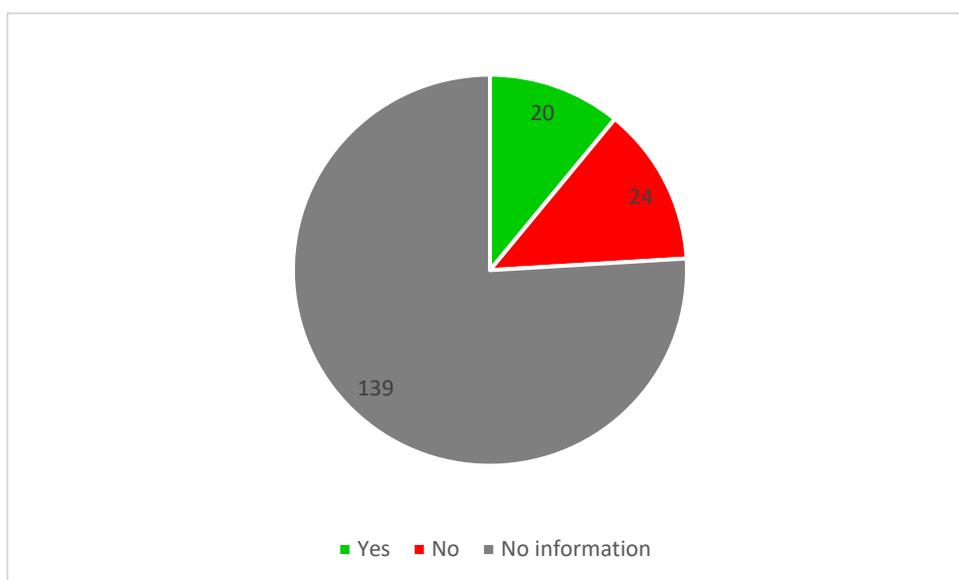
**BUT 2 : LES DÉCISIONS DES PARTIES SONT SOUTENUES PAR LES MEILLEURES INFORMATIONS ET DONNÉES SCIENTIFIQUES DISPONIBLES**

**Objectif 2.1 Les avis de commerce non préjudiciable des Parties sont basés sur les meilleures informations scientifiques disponibles, et les avis d'acquisition légale sont basés sur les meilleures informations techniques et juridiques disponibles.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
2.1.1 Le nombre de Parties ayant adopté des procédures standard pour réaliser des avis de commerce non préjudiciable.	2.1.1 Questions dans le rapport sur l'application.
2.1.2 Le nombre d'ACNP écrits, soumis, et le nombre de Parties soumettant des ACNP à publier dans la base de données CITES en ligne.	2.1.2 Notification aux Parties.
2.1.3 Le nombre de Parties ayant inscrit les obligations d'avis d'acquisition légale dans leur cadre réglementaire national, comme recommandé dans la résolution Conf. 18.7.	2.1.3 Questions dans le rapport sur l'application.

**DONNÉES DE RÉFÉRENCE  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)**

2.1.1 Nombre de Parties ayant adopté des procédures standard pour réaliser des avis de commerce non préjudiciable.



Source : Rapport sur l'application.

1.5.2a	Oui	No n	Pas d'information
Disposez-vous de procédures normalisées pour formuler les avis de commerce non préjudiciable conformément à la <a href="#">résolution Conf. 16.7</a> ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.1.2 Au 5 juillet 2022, 184 ACNP étaient rédigés et soumis, et 56 Parties soumettaient des ACNP à publier dans la base de données CITES en ligne.

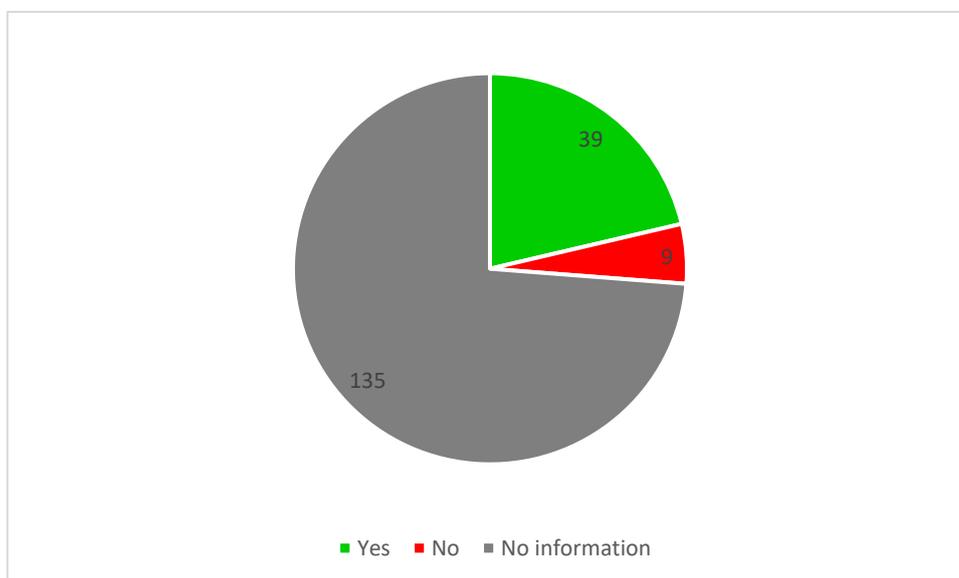
2.1.3 Nouvelle question à inclure dans le rapport sur l'application.

**Objectif 2.2 Les Parties coopèrent en partageant des informations et des outils pertinents pour l'application de la CITES.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
2.2.1 Nombre d'études, enquêtes ou autres analyses entreprises par les pays d'exportation d'après les sources d'information citées dans la résolution <a href="#">Conf. 16.7 (Rev. CoP17)</a> sur les avis de commerce non préjudiciable relatifs : – à la situation des populations des espèces inscrites à l'Annexe II ; – aux tendances et effets du commerce sur les espèces inscrites à l'Annexe II ; et – à l'état et aux tendances des espèces de l'Annexe I présentes à l'état sauvage et à l'effet de tout plan de rétablissement.	2.2.1 Questions dans le rapport sur l'application.
2.2.2 Nombre et la proportion de quotas d'exportation annuels fondés sur des études de population.	2.2.2 Quotas publiés sur le site web de la CITES et Secrétariat.
2.2.3 Nombre d'ateliers et autres activités de renforcement des capacités rassemblant des États d'aires de répartition pour aborder les besoins de conservation et de gestion d'espèces CITES partagées.	2.2.3 Questions dans le rapport sur l'application.
2.2.4 Nombre de rapports communiqués par les Parties conformément aux résolutions de la Convention.	2.2.4 Secrétariat
2.2.5 Le nombre d'outils élaborés et utilisés pour la coopération entre les Parties touchant l'application de la CITES.	2.2.5 Secrétariat
2.2.56 Nombre de Parties partageant des informations touchant sur l'application de la CITES (p.ex. bases de données partagées, visualisation des données / logiciels, outils axés sur le partage de l'information, etc.).	2.2.56 Questions dans le rapport sur l'application.
2.2.7 Le nombre de Parties utilisant des outils : par exemple, bases de données partagées, visualisation des données/logiciels, outils axés sur le partage de l'information, etc.	2.2.7 Questions dans le rapport sur l'application.
2.2.8 Le nombre de groupes de coopération identifiés.	2.2.8 Questions dans le rapport sur l'application.
2.2.4 Nombre de visites/téléchargements sur le site Web du Collège virtuel	2.2.2 Données Google Analytics du Collège virtuel
2.2.6 Nombre d'activités parallèles à la CoP, où les Parties organized by Parties présentent des informations et des outils en lien avec l'application de la CITES	2.2.5 Calendrier et description des événements organisés en parallèle de la CoP

**DONNÉES DE RÉFÉRENCE**  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

2.2.1 Nombre d'études, enquêtes ou autres analyses entreprises par les pays d'exportation d'après les sources d'information citées dans la résolution Conf. 16.7 (Rev. CoP17) sur les avis de commerce non préjudiciable relatifs : – à la situation des populations des espèces inscrites à l'Annexe II ; – aux tendances et effets du commerce sur les espèces inscrites à l'Annexe II ; et – à l'état et aux tendances des espèces de l'Annexe I présentes à l'état sauvage et à l'effet de tout plan de rétablissement.

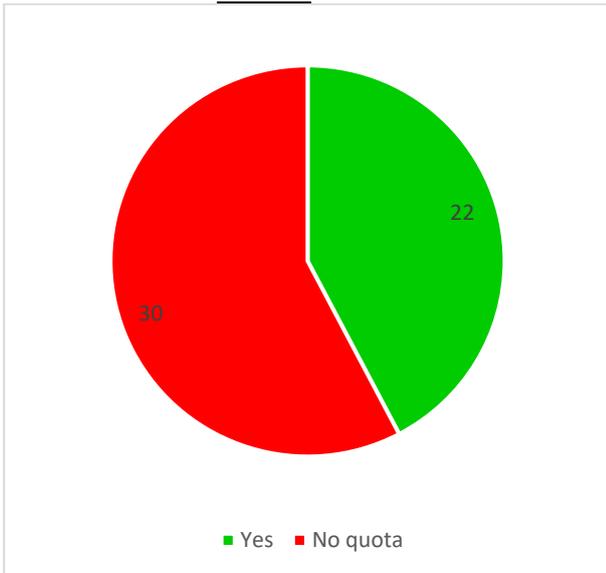


Source : Rapport sur l'application. Le « oui » inclut toutes les Parties ayant répondu « oui » pour au moins l'une des catégories indiquées ci-dessous. Aucune information n'est disponible sur le nombre d'enquêtes entreprises.

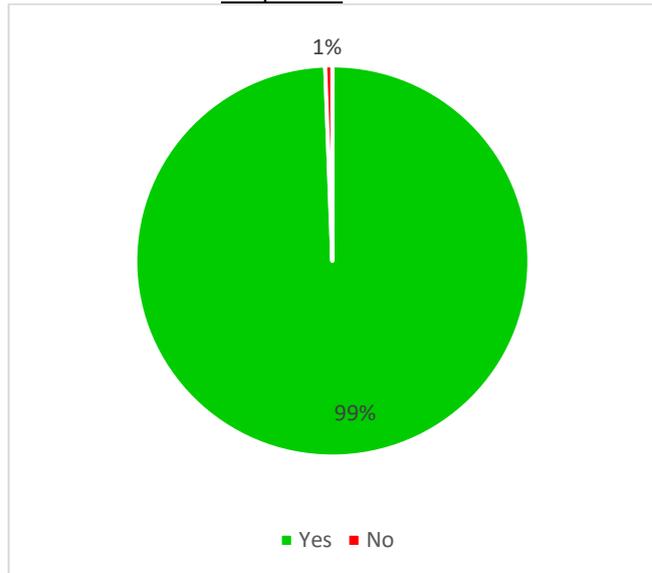
1.5.1a	Des études, enquêtes ou autres analyses ont-elles été réalisées dans votre pays à propos :	Oui	Non	Non applicable	Si oui, combien ?
	– de la situation des populations des espèces inscrites à l'Annexe II ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	– des tendances et effets du commerce sur les espèces de l'Annexe II ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	– de l'état et des tendances d'espèces de l'Annexe I présentes à l'état sauvage ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	– des effets de tout plan de rétablissement sur des espèces de l'Annexe I ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Des enquêtes, études ou analyses comprenaient-elles les connaissances et le savoir-faire pertinents des communautés locales et autochtones ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.2.2 Nombre et proportion de quotas d'exportation annuels fondés sur des études de population.

Nombre



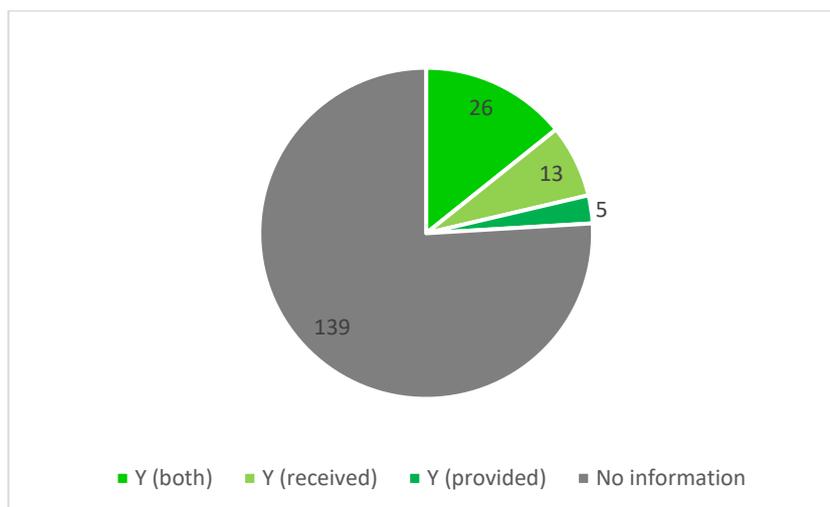
Proportion



Source : Rapport sur l'application. Rapports contradictoires sur le quota d'exportation annuel zéro pour *Anguilla anguilla*. Ce quota zéro, instauré à l'échelle de l'Union européenne (UE), n'a pas été déclaré par tous les États membres de l'UE.

1.5.3a	Fixez-vous des quotas annuels d'exportation ?	Oui <input type="checkbox"/>	
		Non <input type="checkbox"/>	
	Si « Oui », fixez-vous des quotas fondés sur des études de population ou d'autres moyens ? Veuillez préciser, pour chaque espèce, comment sont fixés les quotas :		
	Nom de l'espèce (scientifique)	Études de population ?	Autres : veuillez détailler
		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	

2.2.3 Nombre d'ateliers et autres activités de renforcement des capacités rassemblant des États d'aires de répartition pour aborder les besoins de conservation et de gestion d'espèces CITES partagées.



Source : Rapport sur l'application. Aucune information n'était disponible sur le nombre effectif d'ateliers ou d'autres activités de renforcement des capacités. Les données présentées ci-dessus indiquent le nombre de Parties ayant bénéficié et proposé des activités de renforcement des capacités, de Parties qui en ont seulement bénéficié et de Parties qui en ont seulement proposé.

1.6.3a	Les autorités CITES ont-elles <i>reçu</i> ou ont-elles <i>bénéficié</i> d'une ou de plusieurs activités de renforcement de capacités dispensées par des sources externes ?						
	Veuillez cocher les cases pour indiquer les groupes ciblés et les activités.						
	Groupe ciblé	Avis ou orientation fourni oralement ou par écrit	Assistance technique	Assistance financière	Formation	Autre (à spécifier)	Quelles étaient les sources externes ? <sup>1</sup>
	Personnel de l'organe de gestion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Personnel de l'autorité scientifique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Personnel de lutte contre la fraude	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Négociants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	ONG	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autre : veuillez préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
1.6.3b	Les autorités CITES ont-elles <i>assuré</i> des activités de renforcement des capacités à d'autres États de l'aire de répartition ?						
	Veuillez cocher les cases pour indiquer les groupes ciblés et les activités.						
	Groupe ciblé	Avis ou orientation fourni oralement ou par écrit	Assistance technique	Assistance financière	Formation	Autre (à préciser)	Détails
	Personnel de l'organe de gestion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Personnel de l'autorité scientifique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Personnel de lutte contre la fraude	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Négociants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	ONG	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autres Parties / Réunions internationales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autres : veuillez détailler	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

<sup>1</sup> Prière de fournir le nom des Parties et de tout pays non-Partie impliqués.

- 2.2.4 Nombre de visites/téléchargements sur le site Web du Collège virtuel : 4 283 visiteurs depuis le lancement du nouveau Collège virtuel le 24 juin 2022.
- 2.2.5 Nombre d'événements organisés par les Parties en parallèle à la CoP pour présenter des informations et des outils en lien avec l'application de la CITES : 21 événements organisés par les Parties en parallèle à la CoP19 pour présenter des informations et des outils en lien avec l'application de la CITES.

### Objectif 2.3 Les Parties disposent d'informations suffisantes pour faire appliquer la Convention.

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
2.3.1 La proportion de Parties qui utilisent les outils disponibles. Par exemple, on pourrait utiliser Google Analytics pour le nombre de visites sur le site web de la CITES, la Liste des espèces CITES, ou Species+ ou le nombre de téléchargements de la base de données sur le commerce CITES pour estimer l'utilisation des outils partagés.	2.3.1 Secrétariat.
2.3.2 Le pourcentage de Parties signalant avoir suffisamment d'informations pour appliquer la Convention.	2.3.2 Questions dans le rapport sur l'application.
	<del>2.3.3 Questions dans le rapport sur l'application.</del>

#### DONNÉES DE RÉFÉRENCE (AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

2.3.1 Nombre de visites sur le site Web de la CITES : 1 140 579 utilisateurs uniques et 3 849 507 pages vues du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 1<sup>er</sup> septembre 2022.  
Nombre de visites sur la Liste des espèces CITES et Species+ : 291 659 utilisateurs et 2 336 281 pages vues du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 1<sup>er</sup> septembre 2022.  
Nombre de téléchargements sur la base de données CITES sur le commerce : 22 049 téléchargements du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 1<sup>er</sup> septembre 2022, dont 3 646 (16,54 %) correspondaient au téléchargement de la totalité de la base de données.

2.3.2 **Nouvelle question à inclure dans le rapport sur l'application**

**Objectif 2.4 Les Parties disposent d'informations suffisantes pour prendre des décisions en matière d'inscription des espèces reflétant les besoins de conservation de ces espèces.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
2.4.1 Le pourcentage de Parties déclarant avoir suffisamment d'informations pour prendre des décisions d'inscription reflétant les besoins de conservation des espèces.	Questions dans le rapport sur l'application.

DONNÉES DE RÉFÉRENCE  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

2.4.1 Nouvelle question à inclure dans le rapport sur l'application

**Objectif 2.5 Les lacunes et besoins en informations sur les espèces clés sont identifiés et comblés.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
<p><del>2.5.1 Le nombre de Parties qui ont entrepris des recherches (y compris pour les avis de commerce non préjudiciable) sur leurs espèces clés les plus concernées par l'application de la Convention.</del>  <del>reflecting gaps and needs for identifying key species.</del></p> <p><del>2.5.2 Le nombre de lacunes et de besoins identifiés.</del></p> <p><del>2.5.3 Le pourcentage de lacunes comblées et de besoins satisfaits, signalés pour les espèces clés, identifiés et traités.</del></p> <p><del>2.5.4 Le nombre de Parties ayant eu un accès amélioré à l'information dans la période triennale écoulée.</del></p> <p><del>2.5.25 Nombre de pays Parties qui manquent actuellement d'informations pour des espèces clés leurs espèces clés les plus concernées par l'application de la Convention et ont besoin d'aide pour y remédier.</del></p>	<p>Questions dans le rapport sur l'application.</p>

**DONNÉES DE RÉFÉRENCE**  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

2.5.1 **Nouvelle question à inclure dans le rapport sur l'application**

**Ajouter une question pour savoir comment les espèces clés sont déterminées**

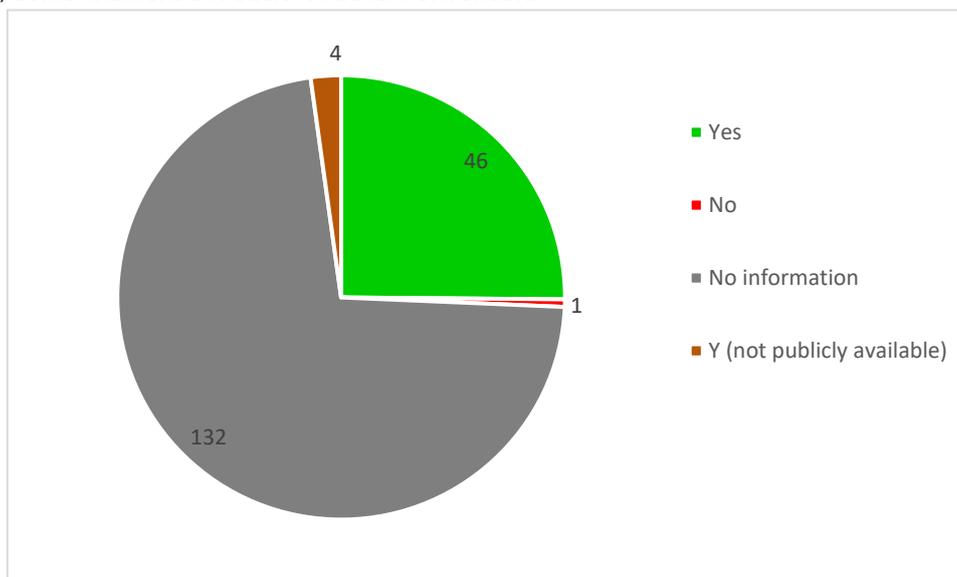
**BUT 3 : LES PARTIES (INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT) DISPOSENT DES OUTILS, RESSOURCES ET CAPACITÉS NÉCESSAIRES POUR APPLIQUER ET FAIRE RESPECTER EFFICACEMENT LA CONVENTION, CONTRIBUANT AINSI À LA CONSERVATION, À L'UTILISATION DURABLE ET À LA RÉDUCTION DU COMMERCE ILLÉGAL DES ESPÈCES SAUVAGES INSCRITES AUX ANNEXES DE LA CITES**

**Objectif 3.1 Les Parties suivent des procédures administratives transparentes, pratiques, cohérentes et d'utilisation facile, et réduisent la charge de travail administratif.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
3.1.1 Nombre de Parties ayant adopté des procédures standard transparentes pour la délivrance opportune de permis, conformément à l'Article VI de la Convention.	Questions dans le rapport sur l'application.
3.1.2 Nombre de Parties utilisant les procédures simplifiées décrites dans la résolution Conf. 12.3 (Rev. CoP18).	
3.1.3 Nombre de Parties ayant adopté un système électronique de délivrance des permis.	

**DONNÉES DE RÉFÉRENCE  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)**

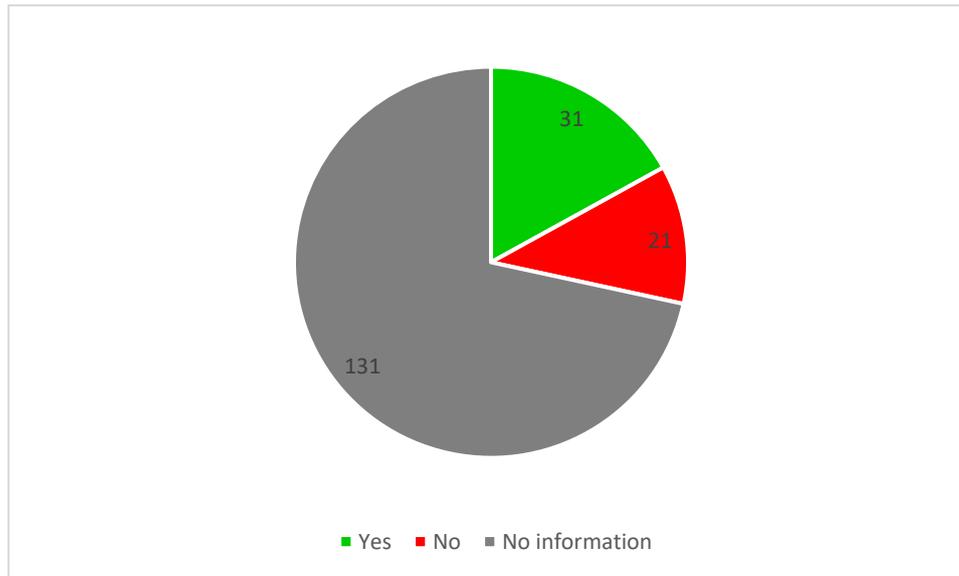
3.1.1 Nombre de Parties ayant adopté des procédures standard transparentes pour la délivrance opportune de permis, conformément à l'Article VI de la Convention.



Source : Rapport sur l'application.

		oui	non	pas d'information
1.2.1a	Avez-vous des procédures standard pour les demandes et la délivrance des permis ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les procédures sont-elles disponibles publiquement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

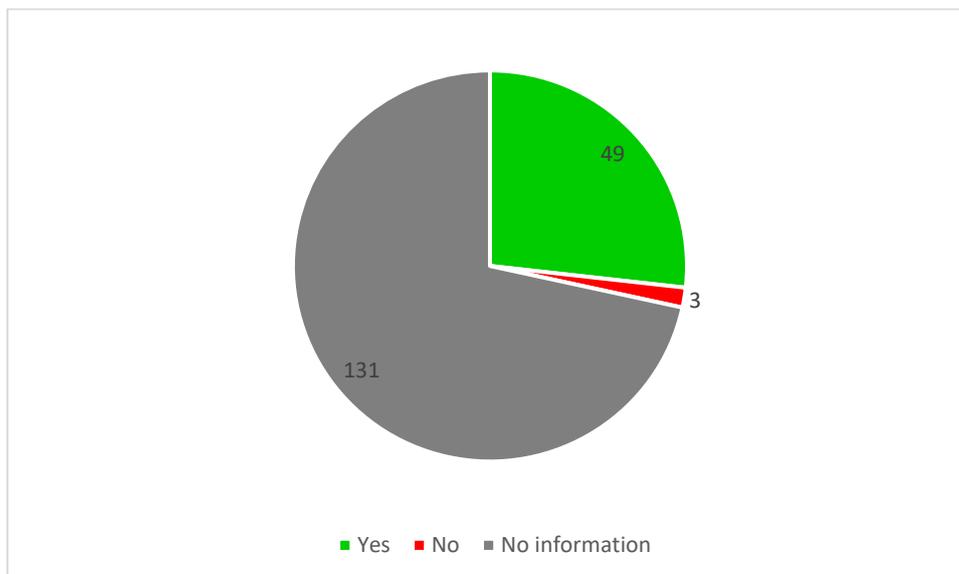
3.1.2 Nombre de Parties utilisant les procédures simplifiées décrites dans la résolution Conf. 12.3 (Rev. CoP18).



Source : Rapport sur l'application. Les données présentées correspondent aux Parties ayant répondu « oui » pour l'une des catégories ci-dessous.

1.2.2a	Votre pays s'est-il doté de procédures simplifiées pour les cas suivants ?	Cochez les cases pertinentes		
		Oui	Non	Pas d'information
	Lorsque les échantillons biologiques du type et de la taille précisés dans l'annexe 4 de la <a href="#">Résolution Conf. 12.3</a> (Rev. CoP16) sont requis d'urgence.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Pour la délivrance de certificats pré-Convention conformément à l' <a href="#">article VII</a> , paragraphe 2.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Pour la délivrance de certificats d'élevage en captivité ou de reproduction artificielle conformément à l'Article VII, paragraphe 5.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Pour la délivrance de permis d'exportation ou de certificats de réexportation, conformément à l'Article IV pour les spécimens mentionnés dans l'Article VII, paragraphe 4.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Y a-t-il d'autres cas où un organe de gestion estime qu'une procédure simplifiée est justifiée ? Si Oui, veuillez fournir des détails :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### 3.1.2 Nombre de Parties ayant adopté un système électronique de délivrance des permis.



Source : Rapport sur l'application. Les données présentées correspondent aux Parties ayant répondu « oui » pour l'une des catégories ci-dessous.

1.2.1b	Y a-t-il :	Oui	Non	Pas d'information
	Un système de gestion électronique des données et de délivrance des permis sur papier ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Des échanges d'informations sur les permis électroniques entre les organes de gestion de certains pays ? Si Oui, veuillez établir la liste de ces pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Des échanges d'informations sur les permis électroniques avec les organes de gestion de tous les pays ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Des échanges de données sur les permis électroniques entre les organes de gestion et les douanes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Des permis électroniques utilisés pour franchir les frontières avec validation électronique par les douanes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Si vous répondez « Oui » à l'une des questions précédentes, veuillez fournir des informations sur les difficultés rencontrées et les problèmes surmontés :			
	Dans la négative, avez-vous songé à avancer dans la voie de l'émission électronique de permis ? <sup>2</sup>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Si vous prévoyez de passer à la délivrance électronique de permis, veuillez expliquer ce qui vous aiderait à le faire :			

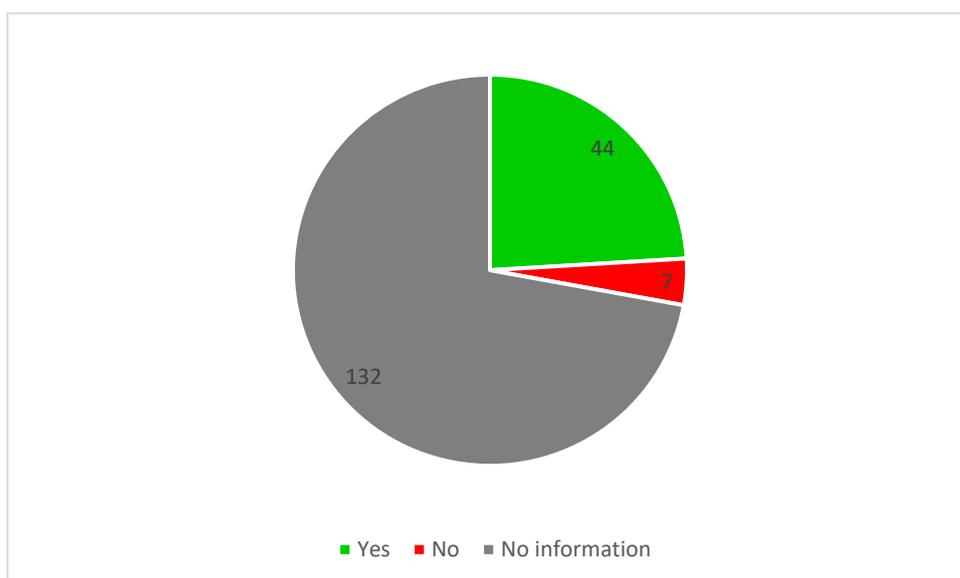
<sup>2</sup> La délivrance électronique de permis fait référence à la gestion électronique (sans utilisation de papier) des procédures d'octroi de permis, y compris les demandes de permis, les consultations entre l'organe de gestion et l'autorité scientifique, l'octroi de permis, la notification aux douanes et la soumission de rapports.

**Objectif 3.2 Les Parties et le Secrétariat élaborent, adoptent et mettent en œuvre des programmes adéquats de renforcement des capacités.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
3.2.1 Nombre de Parties ayant des programmes de formation et des moyens d'information en place pour appliquer la CITES, notamment pour formuler les avis de commerce non préjudiciable, délivrer les permis et lutter contre la fraude.	Questions dans le rapport sur l'application.
3.2.2 Nombre d'ateliers et autres activités de renforcement des capacités rassemblant des États d'aires de répartition pour aborder les besoins de conservation et de gestion d'espèces CITES partagées.	

**DONNÉES DE RÉFÉRENCE**  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

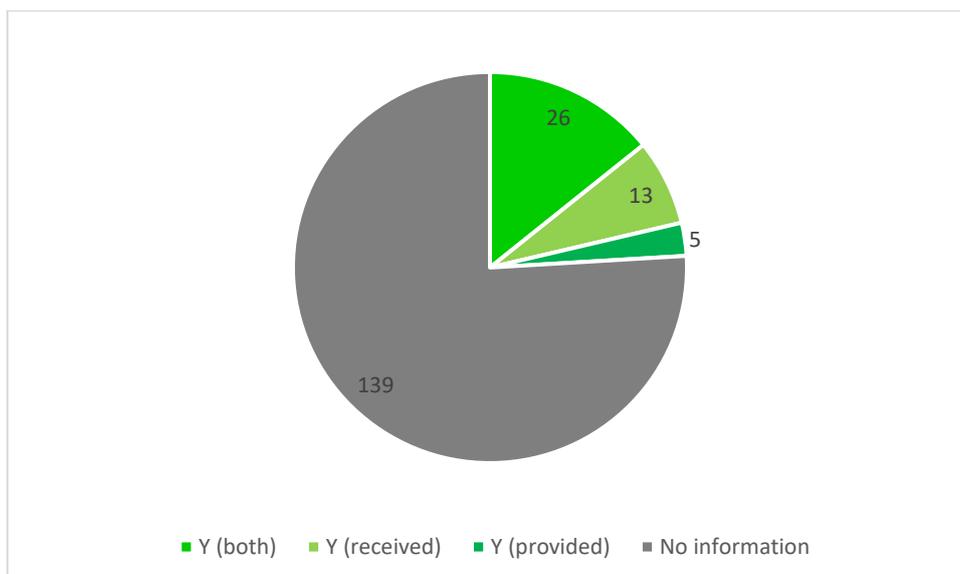
3.2.1 Nombre de Parties ayant des programmes de formation et des moyens d'information en place pour appliquer la CITES, notamment pour formuler les avis de commerce non préjudiciable, délivrer les permis et lutter contre la fraude.



Source : Rapport sur l'application. Les données présentées ci-dessus comprennent le nombre de Parties qui ont coché « oui » pour l'une des catégories ci-dessous.

1.8.1a	Votre pays dispose-t-il de ressources ou de formation sur le terrain pour :	Oui	Non
	La formulation d'avis de commerce non préjudiciable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les fonctionnaires délivrant les permis ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les agents de lutte contre la fraude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3.2.2 Nombre d'ateliers et autres activités de renforcement des capacités rassemblant des États d'aires de répartition pour aborder les besoins de conservation et de gestion d'espèces CITES partagées.



Source : Rapport sur l'application. Aucune information n'était disponible sur le nombre effectif d'ateliers ou d'autres activités de renforcement des capacités. Les données présentées ci-dessus indiquent le nombre de Parties ayant bénéficié et proposé des activités de renforcement des capacités, de Parties qui en ont seulement bénéficié et de Parties qui en ont seulement proposé

1.6.3a	Les autorités CITES ont-elles <i>reçu</i> ou ont-elles <i>bénéficié</i> d'une ou de plusieurs activités de renforcement de capacités dispensées par des sources externes ?						
	Veuillez cocher les cases pour indiquer les groupes ciblés et les activités.						
	Groupe ciblé	Avis ou orientation fourni oralement ou par écrit	Assistance technique	Assistance financière	Formation	Autre (à spécifier)	Quelles étaient les sources externes ? <sup>3</sup>
	Personnel de l'organe de gestion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Personnel de l'autorité scientifique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Personnel de lutte contre la fraude	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Négociants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	ONG	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autres : veuillez préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

<sup>3</sup> Prière de fournir le nom des Parties et de tout pays non-Partie impliqués.

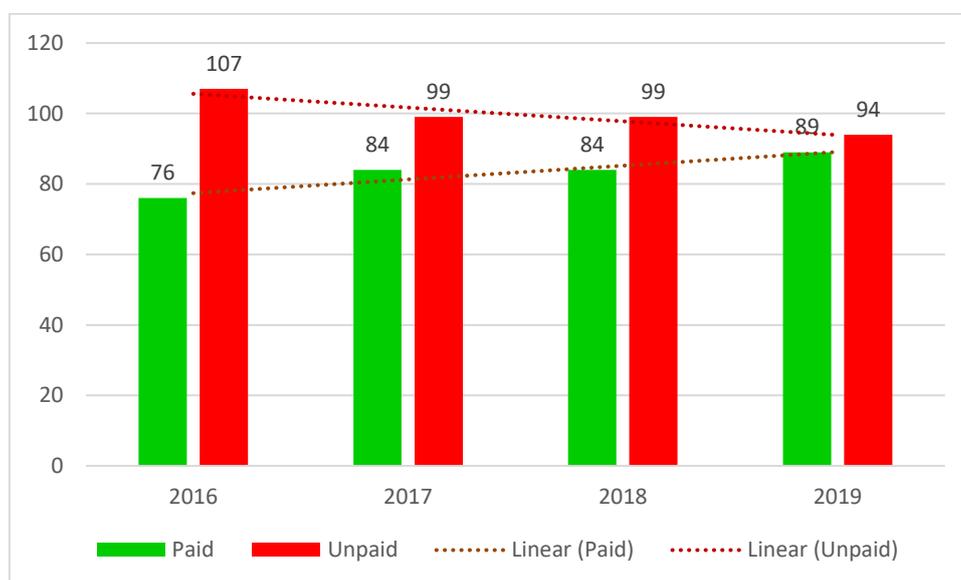
1.6.3b	Les autorités CITES ont-elles assuré des activités de renforcement des capacités à d'autres États de l'aire de répartition ?					
Veuillez cocher les cases pour indiquer les groupes ciblés et les activités.	Avis ou orientation fourni oralement ou par écrit	Assistance technique	Assistance financière	Formation	Autre (à préciser)	Détails
Personnel de l'organe de gestion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Personnel de l'autorité scientifique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Personnel de lutte contre la fraude	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Négociants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ONG	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autres Parties / Réunions internationales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autres : veuillez détailler	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**Objectif 3.3 Des ressources suffisantes sont disponibles aux niveaux national et international pour appuyer les programmes de renforcement des capacités nécessaires et garantir la pleine application et le contrôle du respect de la Convention.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
3.3.1 Le Nombre de Parties remplissant leurs obligations relatives à leurs contributions statutaires au Fonds d'affectation spéciale.	Secrétariat.
3.3.2 Le pourcentage du total des fonds requis pour mettre en œuvre le programme de travail convenu par la Conférence des Parties et qui est entièrement financé.	

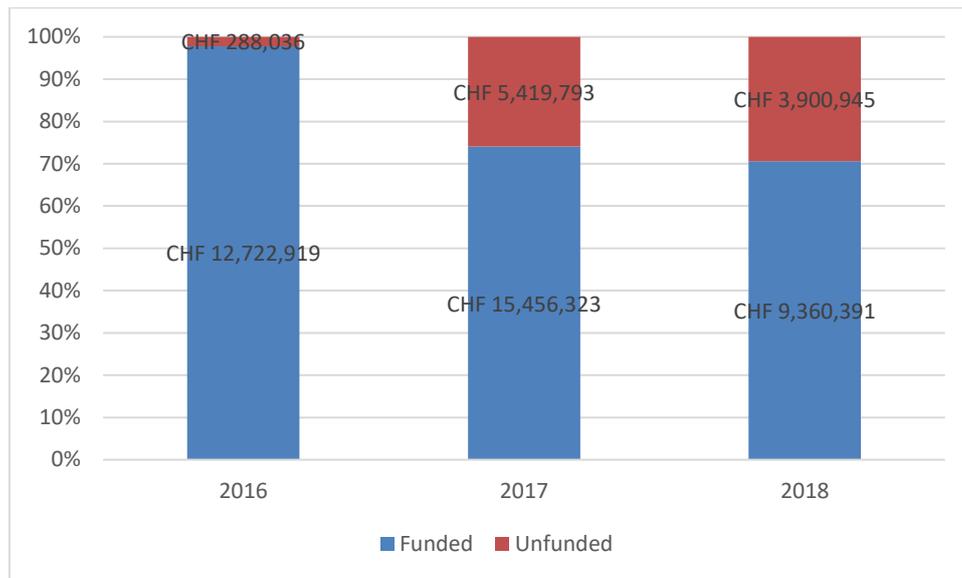
**DONNÉES DE RÉFÉRENCE**  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

3.3.1 Nombre de Parties remplissant leurs obligations relatives à leurs contributions statutaires au Fonds d'affectation spéciale.



Source: <https://cites.org/sites/default/files/eng/cop/18/doc/E-CoP18-007-03-A02.pdf>  
<https://cites.org/sites/default/files/eng/cop/18/doc/E-CoP18-007-03-A05.pdf>  
<https://cites.org/sites/default/files/eng/cop/18/doc/E-CoP18-007-03-A08.pdf>  
[https://cites.org/sites/default/files/eng/disc/funds/ct\\_en.pdf](https://cites.org/sites/default/files/eng/disc/funds/ct_en.pdf)

3.3.2 Pourcentage du total des fonds requis pour mettre en œuvre le programme de travail convenu par la Conférence des Parties et qui est entièrement financé.



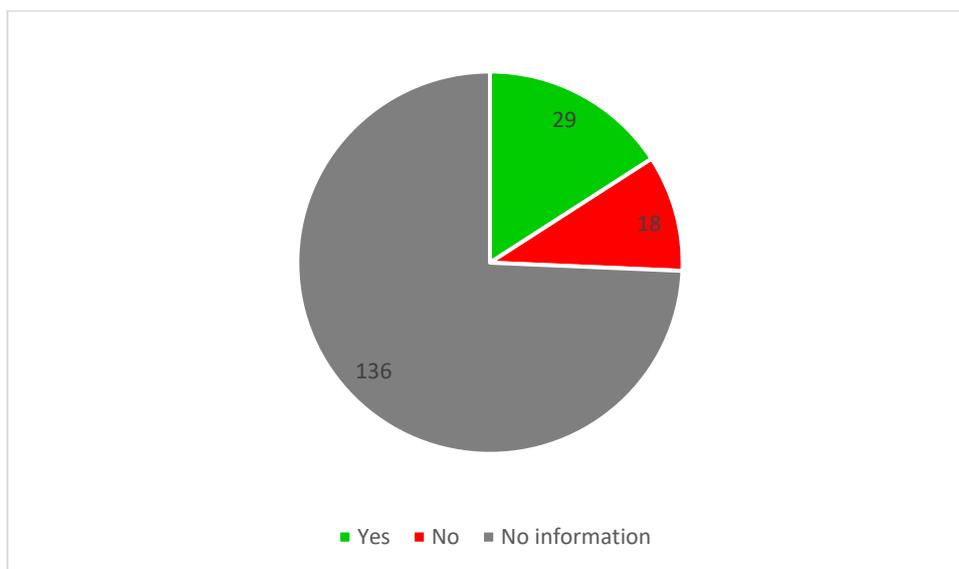
Source: <https://cites.org/sites/default/files/eng/cop/18/doc/E-CoP18-007-03-A01.pdf>  
<https://cites.org/sites/default/files/eng/cop/18/doc/E-CoP18-007-03-A04.pdf>  
<https://cites.org/sites/default/files/eng/cop/18/doc/E-CoP18-007-03-A07.pdf>

**Objectif 3.4 Les Parties reconnaissent le commerce illégal des espèces sauvages comme une infraction grave, et disposent de systèmes adéquats pour le détecter et le dissuader.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
3.4.1 Le Nombre de Parties pour lesquelles la criminalité liée au commerce illégal d'espèces sauvages (comme la chasse/la capture illégale et le trafic des espèces sauvages) est reconnue comme une infraction grave.	Questions dans le rapport sur l'application.

**DONNÉES DE RÉFÉRENCE**  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

3.4.1 Nombre de Parties pour lesquelles la criminalité liée au commerce illégal d'espèces sauvages (comme la chasse/la capture illégale et le trafic des espèces sauvages) est reconnue comme une infraction grave.



Source : Rapport sur l'application.

1.7.3b	Les infractions pénales telles que le braconnage et le trafic d'espèces sauvages sont-elles reconnues comme des crimes graves <sup>4</sup> dans votre pays ?	Oui <input type="checkbox"/>
		Non <input type="checkbox"/>
		Pas d'information <input type="checkbox"/>
Si « Oui », veuillez expliquer quels critères doivent être remplis pour que les infractions de braconnage ou de trafic des espèces sauvages soient traitées comme des infractions graves :		

<sup>4</sup> La Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée définit une infraction grave comme un acte constituant une infraction passible d'une peine privative de liberté dont le maximum ne doit pas être inférieur à quatre ans ou d'une peine plus lourde.

**Objectif 3.5 Les Parties travaillent en collaboration avec les États de l'aire de répartition, de transit et de destination, afin de s'attaquer aux chaînes de commerce illégal dans leur totalité, notamment à travers des stratégies de réduction de l'offre et de la demande de produits illégaux, afin que le commerce soit légal et durable.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
3.5.1 Le Nombre de saisies réalisées grâce à la collaboration entre Parties à l'échelle des États de l'aire de répartition, de transit et de destination, afin de s'attaquer à des chaînes entières de commerce illégal.	Rapport sur le commerce illégal, rapport sur l'application.

DONNÉES DE RÉFÉRENCE  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

3.5.1 Ces données ne sont pas disponibles dans le rapport annuel sur le commerce illégal. Nouvelle question à inclure dans le rapport sur l'application.

**Objectif 3.6 Les Parties prennent des mesures pour interdire, prévenir, détecter et sanctionner la corruption.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
3.6.1 Le Nombre de Parties signalant, dans les rapports sur le commerce illégal et l'application, des activités de lutte contre la corruption.	Rapport sur le commerce illégal, Secrétariat. Rapport sur l'application.

DONNÉES DE RÉFÉRENCE  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

3.6.1 Ces données ne sont pas disponibles dans le rapport annuel sur le commerce illégal. Nouvelle question à inclure dans le rapport sur l'application.

**Objectif 3.7 Les investissements dans le renforcement des capacités relatives à la CITES sont hiérarchisés et coordonnés, et leur réussite est surveillée pour assurer une amélioration progressive dans le temps.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
3.7.1 Nombre d'activités de renforcement des capacités organisées pour les Parties	Questions dans le rapport sur l'application
3.7.2 Nombre de Parties pour lesquelles qui signalent, dans leur rapport, des améliorations de l'application s'est améliorée après des efforts de renforcement des capacités ciblés	Rapports sur les activités de renforcement des capacités
3.7.3 Total investments into capacity-building efforts	Site web du Secrétariat (par exemple, Projet sur les législations nationales, information sur la suspension du commerce)

DONNÉES DE RÉFÉRENCE  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

3.7.1 Données à extraire des résultats du programme d'aide au respect de la Convention, ainsi que du cadre en cours d'élaboration pour le renforcement des capacités

**Objectif 3.8 Les Parties tirent pleinement parti des nouvelles avancées technologiques pour améliorer l'application effective et le respect de la Convention.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
3.8.1 Le Nombre de Parties à la CITES utilisant la l'API Liste des espèces CITES-API.	Secrétariat.

DONNÉES DE RÉFÉRENCE  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

3.8.1 Le Nombre de Parties à la CITES utilisant l'API Liste des espèces CITES.

**BUT 4 : L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS DE LA CITES CONTRIBUENT ÉGALEMENT À D'AUTRES EFFORTS INTERNATIONAUX VISANT À PARVENIR AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ET EN TIRENT DES ENSEIGNEMENTS**

**Objectif 4.1 Les Parties soutiennent les orientations relatives au commerce durable des espèces sauvages, en particulier celles qui renforcent les capacités des peuples autochtones et des communautés locales à rechercher des moyens d'existence.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
4.1.1 Le Nombre d'espèces inscrites à la CITES pour lesquelles les Parties ont conçu/appliqué des politiques pertinentes de gestion durable des espèces.	Questions dans le rapport sur l'application.
4.1.2 Le pourcentage de celles qui ont codéveloppé ou soutenu les capacités du Comité de liaison des peuples autochtones à créer des moyens d'existence.	

DONNÉES DE RÉFÉRENCE  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

4.1.1 Nouvelle question à inclure dans le rapport sur l'application

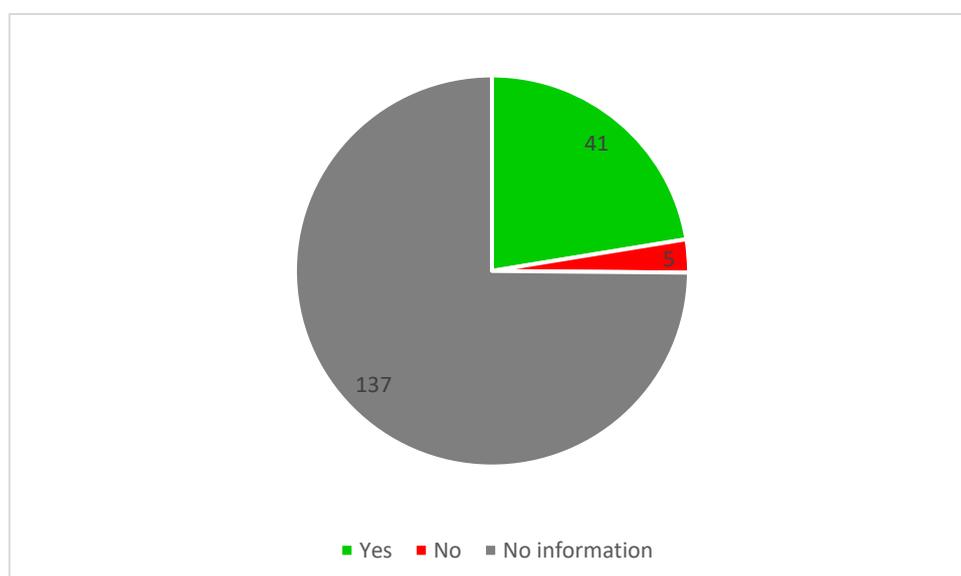
4.1.2 Nouvelle question à inclure dans le rapport sur l'application

**Objectif 4.2 L'importance d'atteindre l'objectif global de la CITES en tant que contribution à la réalisation des Objectifs de développement durable pertinents, ainsi que du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, est reconnue.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
4.2.1 Le Nombre de Parties tenant compte de la CITES dans leur Stratégie nationale et plan d'action pour la biodiversité (SNPAB), ainsi que dans les stratégies mondiales et nationales pour la conservation des plantes dans le cadre du programme de la CDB.	Questions dans le rapport sur l'application.

DONNÉES DE RÉFÉRENCE  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

4.2.1 Nombre de Parties tenant compte de la CITES dans leur Stratégie nationale et plan d'action pour la biodiversité (SNPAB), ainsi que dans les stratégies mondiales et nationales pour la conservation des plantes dans le cadre du programme de la CDB.



Source : Rapport sur l'application.

3.4.2a	La CITES a-t-elle été intégrée dans la Stratégie et plan d'action nationaux pour la diversité biologique (NBSAP en anglais) de votre pays ?	Oui <input type="checkbox"/>
		Non <input type="checkbox"/>
		Pas d'information <input type="checkbox"/>

**Objectif 4.3 La prise de conscience du rôle, de l'objectif et des réalisations de la CITES est accrue à l'échelle mondiale.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
<del>4.3.1</del> Nombre de Parties ayant participé à des activités de sensibilisation à la CITES pour mieux faire connaître les obligations découlant de la Convention au grand public et aux groupes d'utilisateurs pertinents	<del>4.3.1</del> Questions dans le rapport sur l'application.
<del>4.3.12</del> Le nombre de visites nouvelles et uniques sur le site web de la CITES.	<del>4.3.2</del> Secrétariat .
<del>4.3.3</del> Nombre de Parties ayant des pages web consacrées à informations sur la CITES et à ses obligations sur leurs sites web officiels.	<del>4.3.3</del> Secrétariat, Questions in the implementation report.
<del>4.3.24</del> Nombre de « share », « like » et commentaires d'abonnés sur les plateformes de réseaux sociaux. Instagram, Twitter et Facebook augmente pour la CITES).	<del>4.3.4</del> Secrétariat.
<del>4.3.35</del> L'utilisation de Nombre de hashtags clés identifiants (par exemple, #cites, #citescop19 #worldwildlifeday, etc.) sur la CITES Facebook, Twitter, LinkedIn et Instagram de la CITES augmente	<del>4.3.5</del> Secrétariat
<del>4.3.46</del> Le Nombre d'événements de Parties ayant apporté leur appui à enregistrés sur le site de la Journée mondiale de la vie sauvage.	<del>4.3.6</del> Questions dans le rapport sur l'application.
	Secrétariat

**DONNÉES DE RÉFÉRENCE**  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

4.3.1 Nombre de visites sur le site Web de la CITES : 1 140 579 utilisateurs uniques et 3 849 507 pages vues du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

4.3.2 Réseaux sociaux CITES :

- Instagram : 20 000 abonnés
- Twitter : 89 900 abonnés
- LinkedIn : 21 347 abonnés
- Page CITES sur Facebook : 396 900 abonnés
- YouTube : 1 950 abonnés
- Wechat: TBD
- Weibo: TBD

Réseaux sociaux Journée mondiale de la vie sauvage :

- Instagram : 17 000 abonnés
- Twitter : 45 700 abonnés
- LinkedIn : s.o.
- Facebook : 57 285 abonnés
- YouTube : 2 940 abonnés
- Wechat: TBD
- Weibo: TBD

4.3.3 L'utilisation de hashtags clés identifiants (par exemple, #cites, #citescop19 #worldwildlifeday, #CITES50, #WWD2023, etc.) sur les comptes Facebook, Twitter, LinkedIn et Instagram de la CITES augmente.

- #cites - 45 600
- #worldwildlifeday – 187 000
- #wwd – 323 000
- #citescop19 – « moins de 100 posts »

4.3.4 Nombre de Parties ayant organisé des activités pour célébrer la Journée mondiale de la vie sauvage : 118 événements ont été enregistrés sur le site Web de la Journée mondiale de la vie sauvage, dans plus de 40 pays différents. (Source : document CoP19 Doc. 18).

**Objectif 4.4 Les Parties à la CITES sont informées des actions internationales en faveur du développement durable susceptibles de contribuer à l'atteinte du but de la CITES.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
4.4.1 Nombre de réunions/CoP où les représentants d'autres activités organismes internationaux font rapport sur des activités pertinentes pour les Parties à la CITES	4.4.1 Secrétariat 4.4.2 Secrétariat 4.4.3 Questions dans le rapport sur l'application Secrétariat
4.4.2 Événements, documents et exposés, etc. donnés par d'autres organes intergouvernementaux et forums lors de réunions organisées par le Secrétariat CITES.	
4.4.3 (Le nombre de Parties ayant reçu des informations concernant des actions internationales touchant la réalisation des objectifs CITES. Nombre de notifications aux Parties émises par le Secrétariat CITES relatives à des actions internationales en faveur du développement durable qui pourraient avoir une incidence sur le but de la CITES. et de la collaboration avec d'autres conventions et processus en lien avec la biodiversité	

**DONNÉES DE RÉFÉRENCE**  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

- 4.4.1 Nombre de réunions/CoP où les représentants d'autres activités internationales font rapport sur des activités pertinentes pour les Parties à la CITES :
- AC31 (2021) – 7
  - PC25 (2021) – 4
  - SC73 (2022) – 12
  - SC74 (2022) – 13
  - CoP19 (2022) – 21
- 4.4.2 Événements, documents et exposés donnés par d'autres organes intergouvernementaux et forums : 29 événements organisés en parallèle et XX documents d'information soumis par les agences des Nations Unies et les organisations intergouvernementales lors des sessions de la Conférence des Parties
- 4.4.3 Nombre de notifications aux Parties émises par le Secrétariat relatives à des actions internationales en faveur du développement durable et de la collaboration avec d'autres conventions et processus en lien avec la biodiversité : 4 notifications émises concernant les processus de l'IPBES entre 2019 et 2021

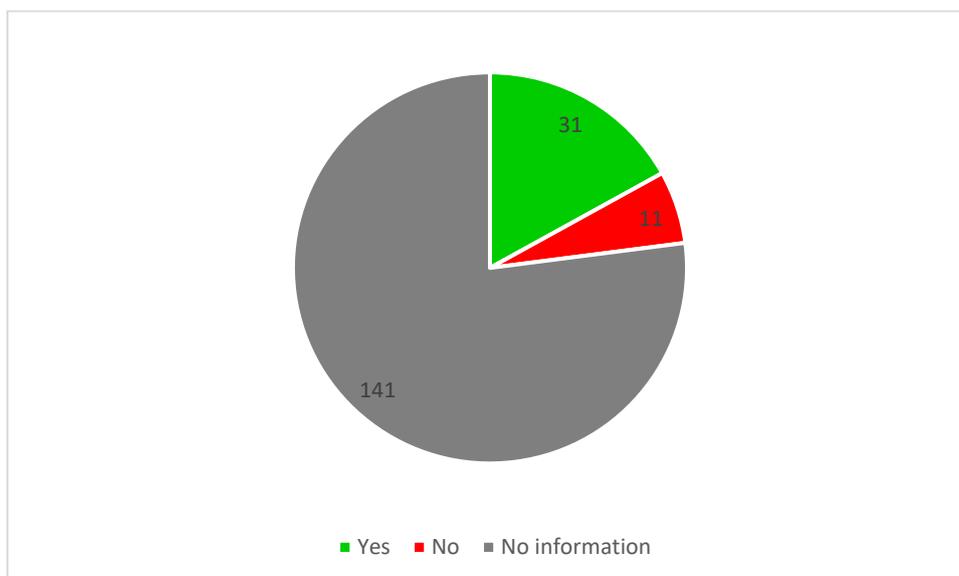
**BUT 5 : LA RÉALISATION DE LA VISION DE LA STRATÉGIE CITES EST AMÉLIORÉE GRÂCE À LA COLLABORATION**

**Objectif 5.1 Les Parties et le Secrétariat soutiennent et renforcent les partenariats de coopération existants afin d'atteindre les objectifs identifiés.**

Potential indicators	Potential sources of information
5.1.1 Le nombre de Parties indiquant avoir atteint la synergie dans leur application de la CITES, d'autres conventions relatives à la biodiversité et autres accords multilatéraux pertinents sur l'environnement, le commerce et le développement.	5.1.1 Questions dans le rapport sur l'application.
5.1.2 Le nombre de Parties coopérant / collaborant avec des organisations intergouvernementales et non gouvernementales pour participer à et/ou financer des ateliers CITES et autres activités de formation et renforcement des capacités.	5.1.2 Questions dans le rapport sur l'application.
5.1.3 Le nombre d'actions en coopération prises dans le cadre d'accords bilatéraux ou multilatéraux établis pour empêcher une exploitation non durable des espèces par le commerce international.	5.1.3 Secrétariat, Questions dans le rapport sur l'application.
5.1.4 Le nombre de fois que d'autres organisations et accords internationaux pertinents traitant des ressources naturelles sont consultés sur des questions touchant aux espèces faisant l'objet d'un commerce non durable.	5.1.4 Secrétariat, Questions dans le rapport sur l'application.
5.1.5 Le Nombre d'accords de coopération mis en œuvre entre le Secrétariat et d'autres conventions relatives à la biodiversité ou accords multilatéraux sur l'environnement, y compris le Groupe de liaison des conventions relatives à la biodiversité (BLG)	5.1.5 Secrétariat.

**DONNÉES DE RÉFÉRENCE**  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

5.1.1 Nombre de Parties indiquant avoir atteint la synergie dans leur application de la CITES, d'autres conventions relatives à la biodiversité et autres accords multilatéraux pertinents sur l'environnement, le commerce et le développement.

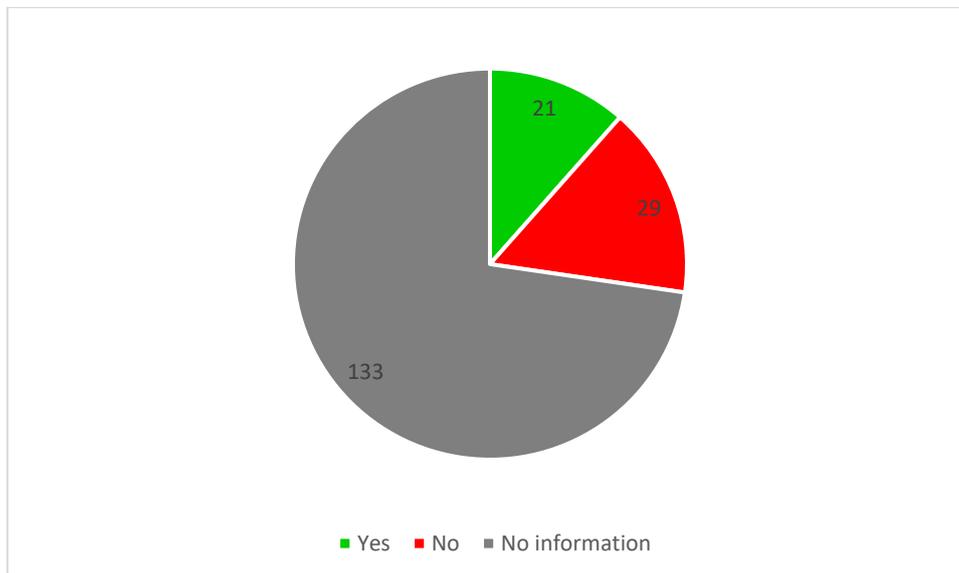


Source : Rapport sur l'application.

3.3.1a	Des mesures ont-elles été prises pour assurer la coordination et réduire le dédoublement des activités entre les autorités nationales CITES et les points focaux nationaux d'autres accords multilatéraux sur l'environnement (p. ex., les autres conventions relatives à la biodiversité : CDB, CMS, Traité international sur les	Oui	<input type="checkbox"/>
		Non	<input type="checkbox"/>
		Pas d'information	<input type="checkbox"/>

ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, Ramsar, Convention du patrimoine mondial)<sup>5</sup> auxquels le pays est Partie ?  
Si Oui, veuillez décrire brièvement

5.1.2 Nombre de Parties coopérant/collaborant avec des organisations intergouvernementales et non gouvernementales pour participer à et/ou financer des ateliers CITES et autres activités de formation et renforcement des capacités.

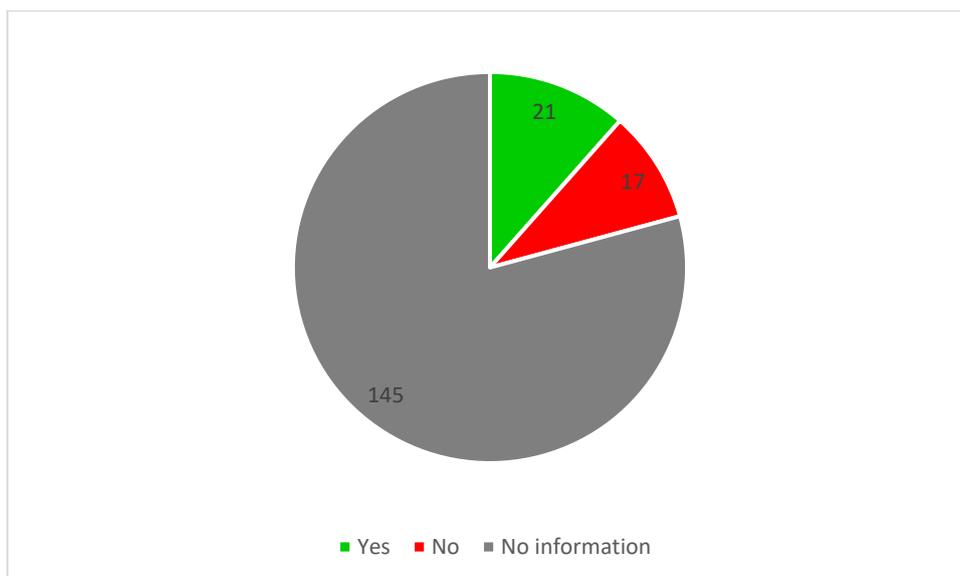


Source : Rapport sur l'application.

3.3.3a	Un financement visant à faciliter les ateliers CITES, la formation et autres activités de renforcement des capacités a-t-il été fourni à/reçu de :	Cochez tout ce qui s'applique	Quelles organisations ?
	Organisations intergouvernementales ?	<input type="checkbox"/>	
	Organisations non gouvernementales ?	<input type="checkbox"/>	

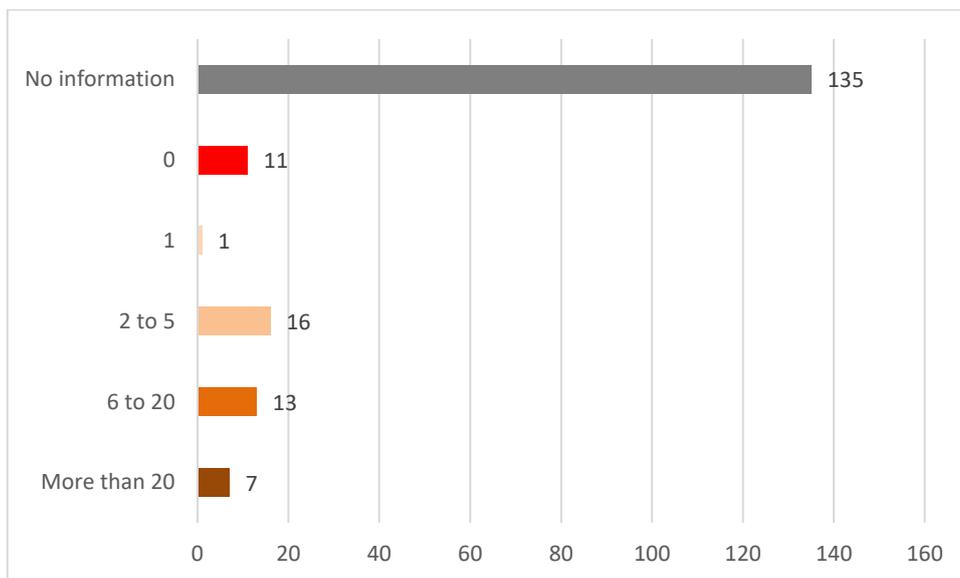
<sup>5</sup> CBD = Convention sur la diversité biologique ; CMS = Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage ; Ramsar = Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau.

5.1.3 Nombre d'actions en coopération prises dans le cadre d'accords bilatéraux ou multilatéraux établis pour empêcher une exploitation non durable des espèces par le commerce international.



Source : Rapport sur l'application. Les données présentées ci-dessus indiquent le nombre de Parties qui ont déclaré avoir mis en œuvre des actions de coopération dans le cadre d'accords bilatéraux ou multilatéraux établis pour empêcher une exploitation non durable des espèces par le commerce international. Il n'y avait pas d'information sur le nombre d'actions de coopération mises en œuvre.

5.1.4 Nombre de fois que d'autres organisations et accords internationaux pertinents traitant des ressources naturelles sont consultés sur des questions touchant aux espèces faisant l'objet d'un commerce non durable.



Source : Rapport sur l'application.

3.5.2a	Nombre moyen de fois, par an, que des organisations et accords internationaux ont été consultés par les autorités CITES						Commentaire facultatif : quelles organisations ont été consultées et sur quelles questions
		Une fois	2-5 fois	6-20 fois	Plus de 20 fois	Aucune consultation	
	Organe(s) de gestion	<input type="checkbox"/>					
	Autorité(s) scientifique(s)	<input type="checkbox"/>					
	Autorité(s) de lutte contre la fraude	<input type="checkbox"/>					

5.1.5. Les données de référence se baseront sur le nombre de protocoles d'accord et de coopération mis en œuvre, ainsi que dans le cadre des activités du BLG

**Objectif 5.2 Les Parties encouragent la formation d'alliances nouvelles, innovantes et mutuellement durables entre la CITES et les partenaires internationaux compétents, le cas échéant, pour progresser vers l'objectif de la CITES et la pleine prise en compte de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
<del>5.2.1 Le nombre de projets sur la conservation de la diversité biologique ou l'utilisation durable, les objectifs de commerce et de développement, ou de programmes scientifiques et techniques intégrant les obligations de la CITES.</del>	<del>Questions dans le rapport sur l'application. Secrétariat</del>
<b>5.2.1 Nombre d'alliances entre la CITES et des partenaires internationaux compétents pour contribuer à la réalisation de l'objectif de la CITES et à la prise en compte de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité.</b>	

DONNÉES DE RÉFÉRENCE  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

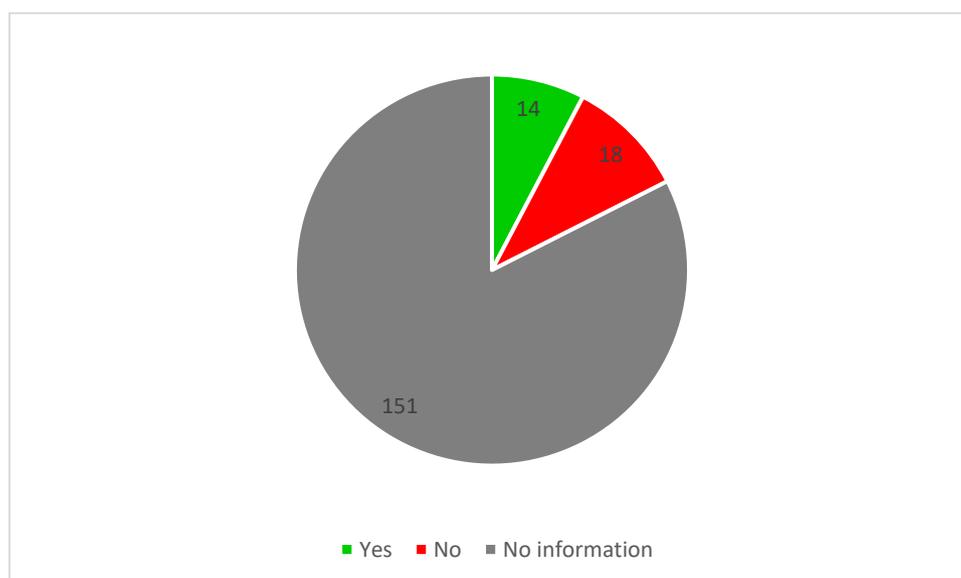
5.2.1 Nombre de projets sur la conservation de la diversité biologique ou l'utilisation durable, les objectifs de commerce et de développement, ou de programmes scientifiques et techniques intégrant les obligations de la CITES : 200 (quatre Parties n'ont communiqué aucune information.)

**Objectif 5.3 La coopération entre la CITES et les mécanismes financiers internationaux et d'autres institutions connexes est renforcée afin de soutenir les activités contribuant à l'application et le contrôle du respect de la CITES.**

Indicateurs potentiels	Sources potentielles d'information
5.3.1 Le nombre de Parties ayant reçu des fonds de mécanismes de financement internationaux et autres institutions apparentées pour réaliser des activités comportant des éléments de conservation et de développement durable touchant à la CITES.	Questions dans le rapport sur l'application.
5.3.2 Le nombre de pays et d'institutions ayant fourni des fonds supplémentaires des autorités CITES à un autre pays ou une autre activité pour des projets de conservation et de développement durable afin de contribuer aux objectifs de la Convention.	
<del>5.3.3 Le nombre de Parties collectant des fonds pour l'application de la CITES par des frais aux utilisateurs ou autres mécanismes.</del>	
<del>5.3.4 Le nombre de Parties employant des mesures d'incitation pour l'application de la Convention</del>	

**DONNÉES DE RÉFÉRENCE**  
(AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

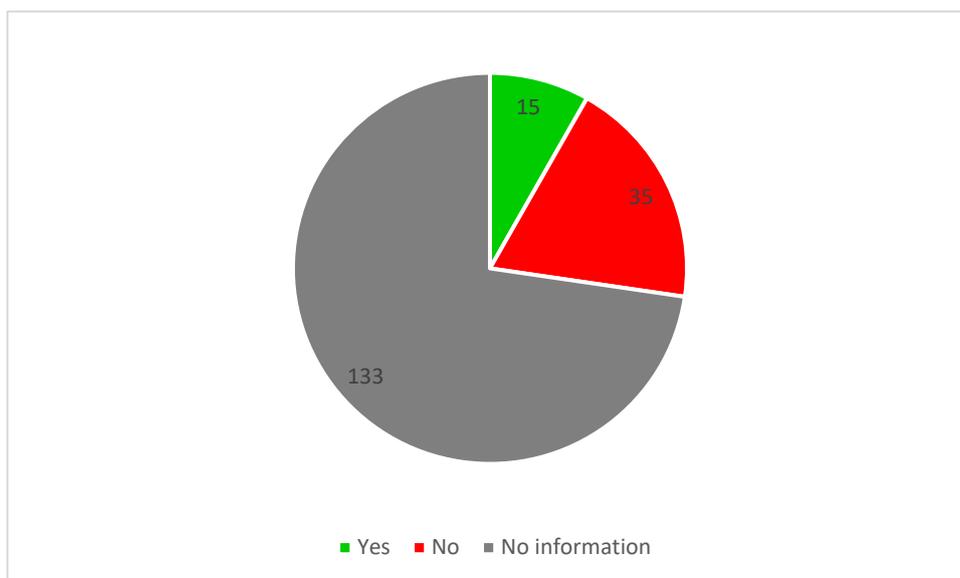
5.3.1 Nombre de Parties ayant reçu des fonds de mécanismes de financement internationaux et autres institutions apparentées pour réaliser des activités comportant des éléments de conservation et de développement durable touchant à la CITES.



S Source : Rapport sur l'application.

3.1.1a	Des fonds provenant de mécanismes de financement internationaux et autres institutions apparentées pour réaliser des activités comportant des éléments de conservation et de développement durable touchant à la CITES ont-ils été utilisés ?	Oui	<input type="checkbox"/>
		Non	<input type="checkbox"/>
		Non applicable	<input type="checkbox"/>
		Pas d'information	<input type="checkbox"/>
	Si Oui, veuillez expliquer brièvement :		

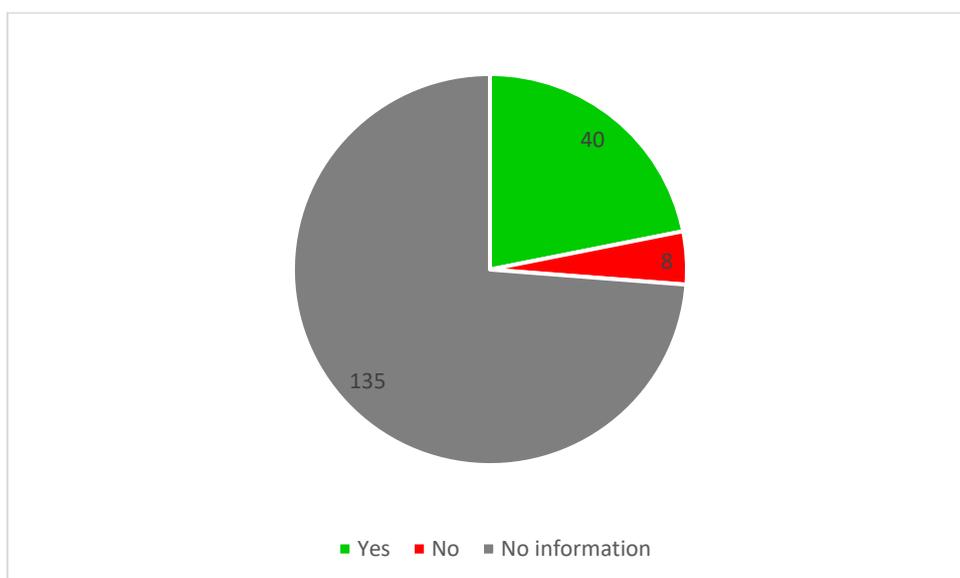
5.3.2 Nombre de pays et d'institutions ayant fourni des fonds supplémentaires des autorités CITES à un autre pays ou une autre activité pour des projets de conservation et de développement durable afin de contribuer aux objectifs de la Convention.



Source : Rapport sur l'application.

3.1.2a	Une assistance technique ou financière à un ou d'autres pays a-t-elle été fournie en rapport avec la CITES ?	Oui Non Pas d'information	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
--------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------

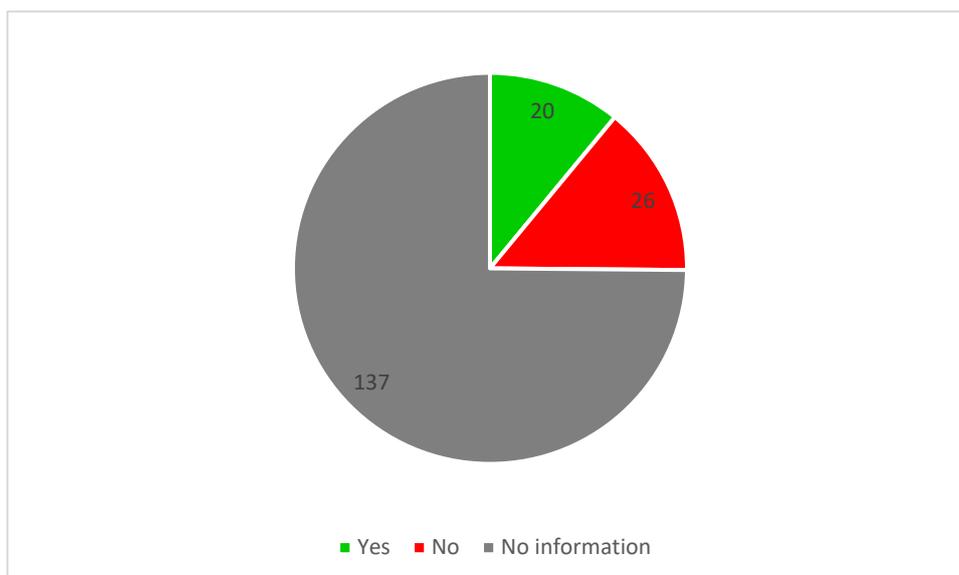
### 5.3.3 Nombre de Parties collectant des fonds pour l'application de la CITES par des frais aux utilisateurs ou autres mécanismes.



Source : Rapport sur l'application. Le « oui » ci-dessus indique le nombre de Parties ayant répondu « oui » pour au moins l'une des catégories indiquées ci-dessous.

2.2.3a	L'organe de gestion impose-t-il des droits pour : – Procédures administratives – Délivrance de documents CITES (p. ex. importation, exportation, réexportation ou introduction en provenance de la mer) – Dédouanement des envois (p. ex. pour les importations, exportations, réexportations ou introductions en provenance de la mer d'espèces inscrites aux annexes CITES) – Licences ou enregistrement des établissements produisant des espèces CITES – Prélèvement d'espèces CITES – Utilisation d'espèces CITES – Affectation de quotas à des espèces CITES – Autres : veuillez détailler	Cocher tout ce qui s'applique <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
--------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 5.3.4 Nombre de Parties employant des mesures d'incitation pour l'application de la Convention.



Source : Rapport sur l'application. Le « oui » ci-dessus indique le nombre de Parties ayant répondu « oui » pour au moins l'une des catégories indiquées ci-dessous.

2.2.4a	<p>Employez-vous des mesures d'incitation<sup>6</sup> telles que celles qui sont décrites dans le document <a href="#">CoP14 Doc 14.32</a> pour appliquer la Convention ?</p> <p style="text-align: right;">Oui</p> <p>Non</p> <p>Diligence raisonnable <span style="float: right;"><input type="checkbox"/></span> <span style="float: right;"><input type="checkbox"/></span></p> <p>Mécanismes compensatoires <span style="float: right;"><input type="checkbox"/></span> <span style="float: right;"><input type="checkbox"/></span></p> <p>Certification <span style="float: right;"><input type="checkbox"/></span> <span style="float: right;"><input type="checkbox"/></span></p> <p>Droits de propriété communaux <span style="float: right;"><input type="checkbox"/></span> <span style="float: right;"><input type="checkbox"/></span></p> <p>Mise à l'encan des quotas <span style="float: right;"><input type="checkbox"/></span> <span style="float: right;"><input type="checkbox"/></span></p> <p>Recouvrement des coûts ou taxes environnementales <span style="float: right;"><input type="checkbox"/></span> <span style="float: right;"><input type="checkbox"/></span></p> <p>Incitations en matière de lutte contre la fraude <span style="float: right;"><input type="checkbox"/></span> <span style="float: right;"><input type="checkbox"/></span></p> <p>Si vous avez répondu « Oui » à l'une des propositions ci-dessus, ou si vous utilisez d'autres mesures, veuillez fournir un résumé ou des liens vers d'autres informations :</p>
--------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<sup>6</sup> Définies comme « Incitations sociales et économiques encourageant et régulant la gestion durable et le commerce responsable de la flore et de la faune sauvages et encourageant l'application efficace de la Convention ». L'intention de ces mesures n'est pas de promouvoir le commerce des espèces sauvages en tant que tel mais de veiller à ce que tout commerce des espèces sauvages soit durable.